

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 AVRIL 2014

PRESENTS : M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, GERBAUD, ROULLEAU, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.

Mme Anne BRAUD a été désignée secrétaire de séance

1 – FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mr le Maire propose, en concertation avec les adjoints, de ne demander que 90 % de l'indemnité. Après un vote à bulletins secrets, et par 12 voix pour 90 % et 3 voix pour 100 %, c'est une indemnité de 90 % qui sera versée au Maire, soit 1060.60 € brut par mois.

Les adjoints proposent également au conseil de n'avoir que 90 % de l'indemnité maximale soit 313.62 €. Après un vote à bulletins secrets, par 10 voix pour 90 % et 5 voix pour 100 %, c'est une indemnité de 90 % qui sera versée à chacun des adjoints, soit une somme de 282.25 % brut par mois.

2 – DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE

Le conseil municipal peut, par délibération, déléguer au Maire, le pouvoir d'exercer certaines attributions. Les délégations suivantes lui sont accordées :

- ☛ la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 50 000 € ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du contrat initial supérieur à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

- ☛ la passation des contrats d'assurance ainsi que l'acceptation des indemnités de sinistre afférentes,

- ☛ la création des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

- ☛ la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

- ☛ l'acceptation des dons et legs,

- ☛ l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €,

- ☛ la fixation des rémunérations et le règlement des frais d'honoraires et des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,

- ☛ le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux,

- ☛ l'autorisation, au nom de la commune, du renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Le conseil décide qu'en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, ces délégations seront exercées par le 1^{er} adjoint.

Le Maire ou l'adjoint doivent rendre compte des décisions prises par délégation à chacune des réunions du conseil municipal.

3 – DESIGNATION DES COMMISSIONS DIVERSES, REPRESENTATIONS, PARTICIPATIONS

☛ BATIMENTS COMMUNAUX

– Adjoint responsable : Joël

CHATEIGNER

■ ENTRETIEN, GESTION DES BATIMENTS COMMUNAUX :

Christelle CAIGNON, Olivier SACHOT, Anne BRAUD, Nadine GAUVRIT, Yannick BLUTEAU

■ LOCATION DES SALLES (sono, vidéo)

Gérard PRUGNEAUX, Yannick BLUTEAU, Michel BOCQUIER,

☛ VOIRIE – ENVIRONNEMENT – URBANISME – AFFAIRES

SPORTIVES – ECONOMIE –
Adjoint responsable : Dominique
BROSSEAU

■ **ENTRETIEN VOIRIE,**
LOTISSEMENT, ASSAINISSEMENT :
Henri ROBICHON, Vincent ROULLEAU, Olivier SACHOT, Gérard PRUGNEAUX, Joël CHATEIGNER, Laure GERBAUD, Christelle CAIGNON,

■ **ARTISANAT, COMMERCE :**
Vincent ROULLEAU, Henri ROBICHON, Joël CHATEIGNER

■ **TERRAIN DE SPORTS,**
ENTRETIEN, AFFAIRES
SPORTIVES :
Vincent ROULLEAU, Anne BRAUD

☞ **EDUCATION – CULTURE –**
ANIMATION – COMMUNICA-
TION – Adjoint responsable : Anne
GODREAU

■ **AFFAIRES SCOLAIRES :**
Marie BRIFFAUD, Laure GERBAUD

■ **REPRESENTANT DE LA**
COMMUNE A L'OGEC POUR
DELIBERER SUR LE BUDGET DES
CLASSES SOUS CONTRAT
D'ASSOCIATION
Gérard PRUGNEAUX

■ **LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS**
LOCALES (dont le foyer des jeunes)
Michel GABORIT, Olivier SACHOT

■ **AFFAIRES CULTURELLES :**
Bibliothèque – Petite Enfance – Bébés
lecteurs
Anne BRAUD, Nadine GAUVRIT

■ **GARDERIE PERISCOLAIRE :**
Laure GERBAUD, Marie BRIFFAUD, Nadine GAUVRIT, Michel GABORIT

■ **BULLETIN MUNICIPAL – SITE**
INTERNET

Gérard PRUGNEAUX – Nadine GAUVRIT, Anne BRAUD

■ **ANIMATION – RECEPTION –**
FETES ET CEREMONIES
Christelle CAIGNON

COMMISSIONS DIVERSES

■ **BUDGETS – DOSSIERS**
SUBVENTIONS
Michel BOCQUIER, Michel GABORIT, Henri ROBICHON, Laure GERBAUD

■ **PERSONNEL MUNICIPAL**
Michel BOCQUIER, Michel GABORIT

■ **MATERIEL MUNICIPAL**
Olivier SACHOT, Yannick BLUTEAU

■ **DESIGNATION DES MEMBRES**
DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Le conseil d'administration comprend le Maire et en nombre égal, au maximum huit membres élus par le conseil municipal et huit membres nommés par le Maire. Le conseil décide de maintenir à 8 le nombre des membres du C.C.A.S. en plus du Président et désigne 4 représentants du conseil municipal. Mmes Marie BRIFFAUD, Anne GODREAU, Nadine GAUVRIT et Henri ROBICHON se portent candidats.

REPRESENTANTS

■ **DESIGNATION DES**
REPRESENTANTS DE LA SOCIETE
PUBLIQUE LOCALE : AGENCE DE
SERVICE AUX COLLECTIVITES
LOCALES DE VENDEE

Le conseil municipal désigne Mr Michel BOCQUIER pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale de la SPL et Mr Henri ROBICHON pour le suppléer en cas d'empêchement. Mr Michel BOCQUIER représentera également la commune au sein de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires.

■ **SYNDICAT E-COLLECTIVITES**
VENDEE

Michel BOCQUIER est élu représentant de la commune

HORIZON EMPLOI DE POUZAUGES

Michel GABORIT titulaire et Anne GODREAU en suppléante

OFFICE DE TOURISME DE POUZAUGES

Laure GERBAUD

ASSOCIATION DES SENTIERS DU PAYS DE POUZAUGES

Mrs Gérard PRUGNEAUX et Michel COUSIN

COMITE DES FETES

Christelle CAIGNON

TELETHON

Christelle CAIGNON, Dominique BROSSEAU, Michel BOCQUIER, Michel GABORIT

CORRESPONDANT DEFENSE (pour sensibiliser aux problèmes de défense)

Vincent ROULLEAU

SYDEV

Titulaires : Vincent ROULLEAU, Henri ROBICHON

Suppléants : Dominique BROSSEAU et Olivier SACHOT

COMITE SYNDICAL DU SIAEP DE ROCHEREAU (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau Potable)

Sont candidats : Mrs Olivier SACHOT et Joël CHATEIGNER, délégués titulaires, Mrs Dominique BROSSEAU et Yannick BLUTEAU, délégués suppléants.

4 – INDEMNITE AU RECEVEUR MUNICIPAL

En raison du renouvellement du conseil, l'assemblée doit se prononcer sur l'attribution éventuelle d'une indemnité à Mme GIRARD, Receveur Municipal, pour des services facultatifs rendus à la collectivité : gestion financière, analyse budgétaire, financière et de trésorerie. Le conseil accepte de verser à Mme

GIRARD, et pour toute la durée du mandat, l'indemnité au taux de 50 %.

5 – REVISION DU LOYER DU LOGEMENT 53 RUE DE ROCHEREAU

Le loyer est actuellement de 385.30 € par mois. Mr CHATEIGNER informe le conseil que ce logement va être occupé au 1^{er} mai prochain et que compte tenu des travaux réalisés : isolation, contre-cloison, mise aux normes électriques, parquet flottant, pose d'un meuble sous l'évier, il propose d'augmenter le loyer. Après délibération, le conseil a l'unanimité, fixe le loyer à 440 € par mois et décide de ne demander que la moitié d'un loyer pour le mois de mai. En effet, les futurs locataires ont effectué des travaux de peinture dans le logement et ont acheté un meuble pour la salle de bain qui sera laissé à leur départ.

6 – VOTE DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu trois demandes de subvention.

→ une de Familles Rurales de la Verrie, pour le transports scolaire à St Laurent sur Sèvre, qui demande une participation de 23.60 € pour un élève de la commune,

→ une de Familles Rurales de St Prouant, pour une demande de subvention pour l'accueil de loisirs. C'est une somme de 759.86 € qui est sollicitée pour 860 Heures de périscolaire vendues en 2013,

→ une de la Ville de Chantonay qui accueille sur son territoire le Centre Médico Scolaire. La ville demande une participation financière de 0.50 € par enfant rattaché au Centre Médico Scolaire, soit pour l'année 2011-2012, une somme de 44.50 €.

Après délibération, le conseil accepte de verser les sommes demandées.

7 – VENTE DU TRACTEUR

Mr Joël CHATEIGNER informe le conseil de l'achat d'un nouveau tracteur d'occasion. Il indique que Mr Stéphane BRAUD est intéressé pour la reprise de l'ancien. L'élu propose de le vendre au prix de 5 000 €. Mme Anne BRAUD, concernée, est sortie avant le vote à bulletins secrets. Par 14 Oui, le tracteur sera vendu au prix de 5 000 €

8 – TRAVAUX DE VOIRIE 2014 ET HONORAIRES DU BUREAU D'ETUDES

Avant que le bureau d'études « la SAET » de la Roche-sur-Yon, lance l'appel d'offres, la commission voirie ira sur place, définir les travaux du réseau d'eaux pluviales à réaliser dans le village de Chantefoin.

9 – TRAVAUX A LA SALLE DE SPORTS

Mr Joël CHATEIGNER informe le conseil que le tracé de la salle de sports doit être aux normes en septembre 2015. Dans un premier temps des devis ont été demandés à trois entreprises pour refaire le sol. Après réflexion, l'éclairage étant à revoir, il a été budgétisé sa remise à neuf ainsi que le nettoyage extérieur de la salle. Depuis il a été décidé avant d'engager des travaux au sol de revoir les joints d'étanchéité. Un devis a été demandé à l'entreprise Briand des Herbiers qui suggère deux solutions. La première, le remplacement des joints d'étanchéité situés en haut des bardages inclinés et l'autre le remplacement des plaques translucides en polycarbonate alvéolaire. Avant de prendre une décision, une vérification de l'état des plaques sera faite.

10 – COMMISSION POUR SUIVRE LA REALISATION DE L'AIRE DE LOISIRS SITUEE A PROXIMITE DU LOTISSEMENT DES ORMEAUX

Mmes et M.M. Marie BRIFFAUD, Anne BRAUD, Dominique BROSSEAU, Vincent ROULLEAU ont été désignés. Ils auront à suivre la réalisation de l'aire de loisirs et son équipement. Le conseil doit trouver un nom.

LE MAIRE
MICHEL BOCQUIER

Vu par la secrétaire : Anne BRAUD